Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 117 (1991)
Heft: 1-2

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

explosion due à la différence de pression entre la plaine et le lieu du chantier, les éléments en verre isolant sont pourvus de plusieurs valves de surpression et contiennent un produit dessiccant pour absorber l'humidité qui pourrait pénétrer dans l'espace intercalaire. Transportés à 2000 mètres, les doubles verres sont ensuite rapidement étanchés et brièvement stockés. En quelque cent vingt rotations, l'hélicoptère a acheminé l'ensemble de la façade et sa sous-construction en aluminium.

Comparable à un assemblage de Meccano, le montage de la façade rideau exige une précision quasi horlogère. Avant de procéder à l'habillage du bâtiment, il est nécessaire de tracer les niveaux et les axes verticaux sur l'infrastructure du béton et de reprendre la tolérance du gros œuvre. Deux personnes ont consacré deux jours entiers à ce travail minutieux.
La grue déjà en place a permis de glisser un à un, entre l'échafaudage et la façade, les raidisseurs et les traverses, fixés et réglés au millimètre près sur les fers de rives. L'ensemble de la sous-construction a été posée en quatre semaines par quatre monteurs. L'effectif a passé alors à six hommes pour entreprendre la pose des éléments de façade qui a demandé cinq semaines au total.
Début novembre 1989, le bâtiment a pu être fermé et l'intérieur tempéré. Les finitions ont été exécutées jusqu'à Noël malgré des conditions météorologiques très difficiles.
Le bâtiment a été ouvert au public en mai 1990 et inauguré officiellement le 29 septembre 1990 par un temps magnifique. L'Eiger, le massif des Diablerets, le glacier du Trient, le Mont-Blanc et les Dents-du-Midi figuraient dans le panorama entièrement dégagé de cette journée, et se reflétaient sur les facettes du cylindre en verre.

Adresse des auteurs:
Brigitte Gonin
Bureau d'architecture
Ph. Gilliéron & M. Bosson SA
Avenue Haldimand 1
1400 Yverdon-les-Bains
Marcel Noverraz et Pascal Zoss
Félix constructions sa
Route de Renens 1
1030 Bussigny-près-Lausanne

SIA Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Commission informatique SIA: le point de la situation

L'importance toujours croissante de l'informatique a incité la SIA en 1977 à former une commission chargée d'étudier les problèmes relatifs à l'application de l'informatique. Les tâches confiées à cette commission sont multiples. Elle conseille le secrétariat général et la commission spécialisée, observe et analyse les tendances, rassemble et diffuse des informations, enfin elle encourage la formation continue dans le domaine de l'informatique.
La Commission informatique élabore elle-même des recommandations, telles que la recommandation SIA 451, qui réglemente l'échange de données au niveau des séries de prix (devis descriptifs). A l'heure actuelle, elle prépare des recommandations définissant les diverses interfaces et l'échange de données entre des systèmes CAO. Ce problème est abordé à différents niveaux: contenu des données, représentation et format des données. Elle a également mis sur pied un projet pilote consacré à l'étude de la communication dans le domaine de l'organisation des projets de construction. Ce projet permet de tester les nouveaux moyens de communication développés par les PTT dans leur application pratique.
Les documentations régulièrement mises à jour, le *Catalogue du logiciel* ainsi que le *Catalogue des systèmes CAO*, donnent une vue d'ensemble des matériels et des logiciels disponibles en Suisse et servent de base aux évaluations nécessaires. A l'avenir, l'information adéquate des membres de la SIA gagnera encore de l'importance. Les observations sur les évolutions et les tendances dans le domaine de l'informatique seront périodiquement présentées dans des publications spécifiques.

Perspectives

Dans sa séance du 1er novembre dernier, la Commission informatique a tracé les grandes lignes de son activité future qui, comme par le passé, consistera en premier lieu à définir la voie à suivre par la SIA dans l'application de l'informatique.
Priorité sera donnée aux activités dans le secteur de la construction ou de l'aménagement, de l'environnement aussi, et à l'étude des questions relatives à l'énergie, car c'est dans ces domaines que la SIA se doit de jouer un rôle de premier plan.
L'application de l'informatique pour des solutions isolées et des solutions intégrées à l'intérieur des entreprises devient de plus en plus sophistiquée. A l'avenir, l'accent sera mis sur la liaison des différentes applications et sur l'échange de données entre les partenaires concernés par un projet. Il s'agira de coordonner, d'améliorer la compatibilité et de mettre au point des modèles et des principes définissant la collaboration.
Malgré l'importance que revêtent ces nouvelles tâches, il ne faudra pas négliger les activités consacrées jusqu'à présent au développement de normes répondant aux exigences du traitement des données, à la

publication de moyens facilitant l'évaluation et l'introduction de systèmes informatiques et à l'étude des questions concernant la formation et les honoraires. En mars 1991, la Commission informatique se réunira pour concrétiser ces objectifs.

Felix Trefzer, président de la Commission informatique

Urban planners to visit the United States

A delegation of urban planners from many countries will participate in technical exchanges with their counterparts in the United States April 27 to May 12, 1991. The program in the United States is being arranged by the Citizen Ambassador Program of People to People International.
Dr. Hans J. Otto, Architect and Planning Consultant of Zurich, Switzerland, will lead the delegation which convenes in Boston, Massachusetts on April 27, 1991, and will visit New York City, New York; Philadelphia, Pennsylvania; Baltimore, Maryland; Washington, D.C.; Chicago, Illinois; San Francisco, California.
The delegation will visit universities, city planning officials, and private planning officials in each city. Topics of discussion will include zoning ordinances, urban housing, open space corridors and inner city open space, pedestrian circulation and comfort, energy problems, historical preservation and redevelopment, environmental protection, reduction of urban vehicular traffic, waste disposal and recycling, and public and private cooperation in planning.
The Citizen Ambassador Program, under the auspices of People to People International, promotes friendly relations among all countries through scientific, professional and technical exchanges in medicine, law, science and technology, agriculture, energy and resource development, building science, and business. For many years the Citizen Ambassador Program has enabled professionals to meet their overseas counterparts on a personal basis to share expertise and establish new friendships.

Tarifs 1991

Les règlements SIA concernant les prestations et honoraires (RPH) ne contiennent pas d'indications de tarifs. Ceux-ci sont publiés annuellement dans la feuille des tarifs.
Les tarifs pour 1991 ont été fixés et approuvés conformément à la réglementation des RPH.
La négociation finale entre la SIA, des délégués des associations patronales de la construction et les représentants des pouvoirs publics s'est conclue positivement par l'accord suivant.
Les *tarifs temps* proposés par la SIA ont été acceptés. La fourchette par rapport aux montants horaires donnés dans les tarifs se monte à + 10%. L'utilisation d'un système informatique conforme aux nouveaux standards d'aujourd'hui est comprise dans le nouveau tarif. Les cas spéciaux pourront faire l'objet d'un règlement particulier.
Pour ce qui est du *tarif coût*, les valeurs des facteurs subissent un certain recul par rapport à l'année dernière, dû au fait que l'indice du coût de la construction a augmenté plus rapidement que l'indice des salaires. Malgré tout, les honoraires calculés au tarif coût démontrent globalement une augmentation.
La Conférence des services fédéraux de construction (CFSC) autorise l'application du tarif *temps moyen*, mais désire éditer des directives pour la fixation du degré de complexité a. Un article à ce sujet paraîtra prochainement ici même.

Nouveau: envoi direct à tous les membres SIA

Pour la première fois cette année, la feuille des tarifs sera envoyée gratuitement aux membres SIA et aux bureaux inscrits dans la liste SIA.
Les autres personnes intéressées peuvent commander la feuille des tarifs, au prix de Fr. 5.-, au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/201 15 72, fax 01/201 63 35.

Nouvelles publications SIA

D 064 – Application des nouvelles normes de structures de la SIA aux travaux de fondations

Les nouvelles normes de structures de la SIA imposent de prendre en compte à la fois la sécurité et l'aptitude au service, pour la conception et le dimensionnement des structures porteuses. Elles introduisent les concepts de «situation de risque», «plan de sécurité» et «plan d'utilisation».
Pour les fondations, ces normes peuvent présenter des difficultés d'application aux ingénieurs civils des bureaux d'études, des administrations et des entreprises, ainsi qu'à leurs partenaires géotechniciens. En particulier, le niveau des charges de la norme SIA 160 «Actions sur les structures porteuses» et l'abandon de la vérification à l'aide des contraintes admissibles ou d'un facteur de sécurité global nécessitent une adaptation importante des règles usuelles de la mécanique des sols, alors que les méthodes de calcul restent les mêmes.
Les principes d'utilisation et les aspects d'incertitudes en géotechnique sont présentés, avec les illustrations pour les cas d'exemples courants aussi simples que possible.
Format A4, 79 pages, broché.
Prix: Fr. 63.– (membres SIA: Fr. 37.20).

Sections

SVIA

Assemblée générale ordinaire du Groupe des ingénieurs

Vendredi 1er février 1991 à 17 h 30, 42, av. du Général-Guisan, Pully

Le comité du Groupe des ingénieurs de la SVIA a fixé sa prochaine assemblée générale ordinaire au vendredi 1er février 1991 à 17 h 30, au siège de la Société vaudoise des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, 42, av. du Général-Guisan, Pully (channe vaudoise devant l'immeuble, parking souterrain à disposition).

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 février 1990.
2. Rapport présidentiel.
3. Elections au comité du groupe.
   Le comité propose à l'assemblée de réélire pour une période de deux ans MM. *Bertrand Monnot*, ingénieur électricien EPFL/SIA, et *Johannes Van Gilst*, ingénieur mécanicien EPFL/SIA. Pour succéder à M. Pierre-André Dufour, ingénieur chimiste, qui arrive au terme de son mandat, le comité propose à l'assemblée générale d'élire M. *Eugène Schaaf*, ingénieur chimiste EPFL/SIA.
4. Présentation des nouveaux membres ingénieurs admis en 1990.
5. Divers et propositions individuelles.
   Les membres ayant des interventions à faire sous ce dernier point sont priés de les exprimer par écrit à l'adresse du secrétariat jusqu'au 25 janvier 1991.

Après la partie statutaire, l'assemblée entendra une conférence du professeur Gaston Fischer, directeur-adjoint de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel sur le thème «Le climat terrestre: l'effet de serre, les périodes glaciaires».
L'apéritif et le repas seront ensuite servis sur place.

Le président du GI: Michel Joye

Candidatures

M. *Bernard Ansermot*, ingénieur du génie rural et géomètre, diplômé EPFL en 1971.
(Parrains: MM. Pierre-Paul Duchoud et Jean-Jacques Lehmann.)
M. *Simon Frederick Bailey*, ingénieur civil, diplômé University of Southampton en 1984.
(Parrains: MM. Manfred Hirt et Jean-Claude Badoux.)
M. *Thierry Burnand*, ingénieur du génie rural et géomètre, diplômé EPFL en 1987.
(Parrains: MM. J.-L. Horisberger et Olivier Renaud.)
M. *Graham Hedley Couchmann*, ingénieur civil, diplômé University of Cambridge en 1988.
(Parrains: MM. Manfred Hirt et Jean-Claude Badoux.)
M. *René Deslex*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1970.
(Parrains: MM. J.-C. Thum et Peter Eller.)
M. *Alexandre Hof*, ingénieur du génie rural et géomètre, diplômé EPFL en 1979.
(Parrains: MM. Claude-Alain Vuillerat et Joseph Frund.)
M. *Christophe Kaempfer*, architecte, diplômé EPFL en 1990.
(Parrains: MM. François Neyroud et Philippe Buxcel.)
M. *Claude Marcuard*, ingénieur géologue, sciences naturelles, diplômé EPFZ en 1982.

(Parrains: MM. Aurèle Parriaux et Philippe Zahner.)
M. *Jacques Marguerat*, ingénieur civil, diplômé EPUL en 1965.
(Parrains: MM. Manfred Hirt et Jean-Claude Badoux.)
M. *Jean-Frédéric Perret*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1988.
(Parrains: MM. Jésus Sancha et Rodolphe Weibel.)
M. *Peter Tanner*, ingénieur civil, diplômé EPFZ en 1988.
(Parrains: MM. Manfred Hirt et Jean-Claude Badoux.)
Mme *Christina Zoumboulakis*, architecte, diplômée EPFL en 1988.
(Parrains: MM. Danilo Mondada et Blaise Tardin.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une *opposition motivée, par avis écrit, au comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours.*
Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Le coin de la rédaction

Une rédaction en plein renouveau!

Bienvenue au nouveau rédacteur

Nos lecteurs ont déjà vu dans ces colonnes la signature de *Sigfrido Lezzi*: la première fois sous l'un des articles du numéro spécial des Journées SIA de Genève, en 1989, la seconde fois en décembre dernier, sous la publication consacrée au concours d'Agy.
Nous retrouverons régulièrement cet auteur, car notre conseil d'administration a nommé Sigfrido Lezzi *rédacteur* au 1er janvier de cette année. Notre nouveau collaborateur consacrera environ la moitié de son temps à la rubrique d'architecture de notre revue. Agé de 33 ans, M. Lezzi a suivi une carrière professionnelle qui l'a mis en contact avec tous les aspects de l'architecture: dessinateur en bâtiment, architecte ETS, architecte diplômé EPFL, telles en sont les étapes.
Les observateurs de la vie des concours auront remarqué que son nom figure dans l'équipe ayant obtenu le troisième prix du récent concours de la Ville-Haute, à Moudon.
L'activité de rédacteur n'est pas nouvelle pour lui, puisqu'il a fait partie de l'équipe du GPA, l'organe du Groupe professionnel de l'architecture de l'Union technique suisse. Il a contribué à donner à ce périodique, paraissant quatre fois l'an, un visage et un dynamisme nouveaux.
Nous nous réjouissons de bénéficier des compétences et des idées de Sigfrido Lezzi, auquel nous souhaitons un plein succès dans ses activités au sein de notre rédaction.

Enfin sous notre propre toit!

De toujours, notre rédaction a souffert du manque d'espace dans ses locaux, jusqu'ici aimablement mis à disposition par l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. A l'avenue de Cour, notre exigu bureau permettait tout juste d'assurer le secrétariat deux demi-journées par semaine, le rédacteur en chef devant travailler à son domicile privé. Avec le déménagement au «château» de Bassenges, en 1985, nous pouvions enfin installer toute la rédaction (une secrétaire à mi-temps et le rédacteur en chef) dans des bureaux permettant aussi de recevoir des visiteurs. Il est vrai que notre rédacteur d'architecture François Neyroud n'y séjournait que pour nous soumettre le résultat d'une activité se déroulant ailleurs...
L'arrivée en 1990 et en 1991 de deux nouveaux rédacteurs, MM. Boskovitz et Lezzi, posait à nouveau le problème des locaux. L'EPFL nous en imposait l'étude en nous informant en mars 1990 que non seulement elle n'était pas à même d'élargir son hospitalité aux nouveaux arrivés, mais que nous avions à libérer les bureaux de Bassenges à fin 1990, ultime prolongation comprise.
La conjoncture favorable des dernières années avait permis à la SEATU de constituer certaines réserves, de sorte que l'acquisition de locaux pouvait être envisagée. Une heureuse circonstance a voulu qu'un petit immeuble artisanal soit offert à la vente à la rue de Bassenges 4, à Ecublens, à quelques centaines de mètres du «château» de Bassenges (où va bientôt s'installer M. Roland Crottaz, le nouveau président du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales).
Les pourparlers menés par nos administrateurs avec le propriétaire de l'immeuble, M. Paul Ducommun (qui devait s'en séparer pour faire face à l'extension de son atelier de photolithographie) ont été sympathiques et directs, comme on peut l'attendre de chefs d'entreprise dynamiques.
Sitôt l'acte de vente signé, les travaux d'aménagement démarraient à un train d'enfer pour se terminer à la date prévue, le 21 décembre dernier.
Aujourd'hui, la rédaction est installée dans des locaux agréables et fonctionnels, offrant à ses collaborateurs un climat de travail stimulant ainsi que la possibilité de bien recevoir ses visiteurs.
Un futur développement est facilement possible, puisque, aux locaux actuellement occupés au premier étage, s'ajoutent ceux loués pour quelques années par la commune d'Ecublens ainsi que tout le rez-de-chaussée.
La proximité de l'ancienne et de la nouvelle adresse nous permettent de conserver la même adresse postale:
Ingénieurs et architectes suisses, case postale 180, 1024 Ecublens
et les mêmes numéros de téléphone et de téléfax:
Tél. 021/693 20 98; fax 021/693 20 84.

Remerciements

Ce nouveau départ a été rendu possible par le travail de nombreuses personnes; faute de pouvoir les remercier toutes ici, nous aimerions toutefois exprimer notre gratitude à:
MM. Wuarin et Hintermeister, architectes, Lausanne, dont une expertise a permis l'acquisition de l'immeuble dans les meilleures conditions et qui ont dirigé avec compétence et ténacité les travaux d'aménagement terminés dans les délais;
MM. Rudolf Schlaginhaufen, président du conseil d'administration, et Jean-Claude Badoux, administrateur, qui ont préparé et proposé l'acquisition d'une façon qui a emporté l'unanimité du conseil;
M. Beat Immer, chef du Service des bâtiments de l'EPFL, qui a fait preuve d'une compréhension bienveillante pour les problèmes de la rédaction, condamnée à travailler et à préparer son départ au cœur du chantier de Bassenges;
Mme Danièle Renard, secrétaire de la rédaction, qui a accompli son travail durant les dernières semaines au «château» de Bassenges dans des conditions rendues souvent infernales par le bruit, la poussière, le manque de chauffage, les coupures de courant et mille autres nuisances;
nos collaborateurs, nos correspondants et nos lecteurs, qui ont subi le contrecoup de toutes ces péripéties, aujourd'hui heureusement oubliées.
Notre reconnaissance va tout particulièrement à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, puis Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, aujourd'hui EPFL, pour l'hospitalité et l'aide qu'elle a apportées depuis le début de ce siècle à notre revue. Nous souhaitons que se perpétuent des liens traditionnels, au-delà de l'abri accordé pendant près d'un siècle.
J'aimerais y ajouter mes remerciements personnels pour l'intérêt constant et l'appui bienveillant que nous ont apportés les deux présidents de l'EPFL que j'ai eu le privilège de connaître depuis mon entrée en fonctions en 1973, soit MM. Maurice Cosandey et Bernard Vittoz.

Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef